

Bruxelles, le 25 février 2008

La Commission européenne met l'accent sur la compétitivité des industries des métaux

Compétitives, les industries européennes des métaux entendent le rester en misant sur l'innovation et sur une forte productivité; elles perdent toutefois du terrain parce qu'elles subissent des contraintes plus élevées que dans d'autres parties du monde. Conserver un secteur des métaux compétitif en Europe, tel est l'objectif essentiel énoncé par la Commission européenne dans une communication adoptée aujourd'hui. Ce document examine des facteurs importants qui influent sur la compétitivité du secteur, par exemple le changement climatique et d'autres défis environnementaux, l'énergie, l'accès aux matières premières, la recherche et l'innovation, ou encore le commerce. Comme les industries des métaux se caractérisent par une forte intensité énergétique, une attention particulière est accordée aux actions prévues par le train de mesures sur le changement climatique, adopté le 23 janvier 2008, afin d'éviter qu'à l'avenir la production ait lieu dans des pays où les limites en matière d'émissions sont moins sévères, ce qui aurait des conséquences environnementales et économiques négatives. Cette communication relève de la politique industrielle intégrée de la Commission, qui comprend des mesures horizontales et sectorielles.

M. Günter Verheugen, vice-président de la Commission chargé des entreprises et de la politique industrielle, a fait la déclaration suivante: «Les industries des métaux ont une contribution essentielle à apporter à la compétitivité de l'industrie manufacturière et à l'emploi en Europe; il faut donc qu'elles puissent affronter la concurrence mondiale à armes égales. Le maintien de niveaux élevés d'efficacité et d'innovation sera déterminant pour leur réussite future.»

La communication souligne les liens étroits qui existent avec d'autres industries manufacturières importantes, telles que l'automobile, la construction mécanique ou l'industrie aérospatiale, qui dépendent de la disponibilité, à des conditions concurrentielles, de divers métaux de qualité supérieure.

L'accès aux matières premières non énergétiques est une question décisive puisque les industries des métaux de l'UE sont largement tributaires des importations de minerais et de leurs concentrés depuis les pays tiers. L'essor économique de nombreux pays émergents a contribué à la croissance de la demande ainsi qu'à la hausse des prix des métaux et des produits de la métallurgie et a conduit à une pression sans précédent sur l'approvisionnement en matières premières et les prix de celles-ci.

Le recyclage est un aspect très important parce que la production de métaux à partir de ferraille demande beaucoup moins d'énergie. Ainsi, pour fabriquer de l'aluminium, on peut ne consommer que 5 % de l'électricité qui serait nécessaire si on utilisait du minerai. L'utilisation de ferraille recyclée a fortement progressé au cours des dernières décennies et représente aujourd'hui 40 % à 60 % de la métallurgie de l'UE.

Dans sa communication, la Commission a mis en lumière les grands enjeux suivants:

- **la disponibilité de l'approvisionnement en énergie à des prix concurrentiels:** les pouvoirs publics sont invités à évaluer les initiatives liées à la production groupée d'électricité, aux contrats de longue durée et aux partenariats. La Commission assurera la promotion des meilleures pratiques en matière d'économies d'énergie dans le cadre du programme pour la compétitivité et l'innovation,
- **le changement climatique et les objectifs généraux en matière d'environnement:** la Commission examinera, en collaboration avec les parties prenantes et les pays tiers, les options permettant de répondre aux préoccupations concernant la compétitivité dans le contexte des futures actions au niveau mondial et de l'UE dans le domaine du changement climatique, y compris le rôle éventuel d'accords sectoriels reposant sur les conditions propres au secteur. En l'absence d'un accord international, elle autorise la délivrance gratuite de quotas d'émissions pouvant atteindre 100 %, compte tenu, notamment, des techniques les plus efficaces,
- **la recherche, le développement et l'innovation:** la Commission encourage les industries des métaux à conserver l'innovation comme moteur de compétitivité, notamment par la mise en œuvre de grands projets à long terme, tels que le projet «Économies d'énergie et émissions de CO₂ très réduites de l'acier» (ULCOS), ou le programme de recherche stratégique élaboré par les plateformes technologiques européennes compétentes,
- **le commerce:** la Commission entend continuer à faire usage de tous les instruments existants pour remédier aux pratiques commerciales contraires aux accords commerciaux internationaux et elle s'opposera à l'instauration, par ses partenaires commerciaux, de taxes à l'exportation sur les métaux et les matières premières,
- **les matières premières:** en 2008, la Commission présentera une communication visant à améliorer, au niveau de l'UE et au niveau international, les conditions d'un accès durable aux minerais et aux matières premières secondaires. Pour préparer cette communication, elle a entamé une consultation publique en janvier 2008. Les résultats de la consultation seront résumés dans un rapport à paraître au printemps 2008.

Contexte général

Les industries des métaux réalisent environ 5 % du chiffre d'affaires global de l'industrie manufacturière européenne et emploient plus de 3,3 % des travailleurs de ce secteur (soit 1,1 million de personnes).

Le texte de la communication et du document de travail des services de la Commission qui l'accompagne sera disponible à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/entreprise/steel/index_en.htm.

Des données complémentaires qui présentent une description détaillée de ces industries figurent en outre dans un autre document de travail des services de la Commission (SEC(2006) 1069 du 2.8.2006):

http://ec.europa.eu/entreprise/steel/comm_sec_2006_1069_1_en_document_travail.pdf.

La consultation publique concernant les matières premières est accessible à l'adresse ci-dessous:

<http://ec.europa.eu/entreprise/newsroom/cf/newsbytheme.cfm?displayType=consultation>.